



Le MESSAGER

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE-X

Chapelle Saint-Loup



19700 LES-PLATS-DE-SAINT-CLEMENT Tel : 07 49 43 78 04

Pour tout renseignement : Prieuré Sainte Jeanne-d'Arc - 2, rue de Clairat - 24100 BERGERAC
Tel : 05 53 22 56 89 - 24p.bergerac@fsspx.fr - www.laportelatine.org

Juillet-Août 2026

Vendredi 3 juillet	Messe du Sacré-Cœur, Mm. de St Irénée, Ev. et Mart.. 17h00 Heure Sainte -18h00 Messe lue
Samedi 4	Messe du Cœur Immaculé 17h30 Confessions -18h00 Messe suivie du quart d'heure de méditation
Dimanche 5	Solennité de Sts Pierre et Paul, Ap., 2e cl., Mm. de 6ème Dimanche après la Pentecôte 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée ; Prière des mères de famille pour les vocations ; 2è quête de fonctionnement pour le prieuré
Samedi 11	De la Sainte Vierge, 4e cl., Mm. de St Pie Ier, Pape et Mart. 17h30 Confessions -18h00 Messe
Dimanche 12	7ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Samedi 18	St Camille de Lellis, Conf., 3e cl., Mm. de Ste Symphorose et ses 7 fils, Mmart. 17h30 Confessions -18h00 Messe
Dimanche 19	8ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Samedi 25	St Jacques le Majeur, Ap., 2e cl., Mm. de St Christophe, Mart. 17h30 Confessions -18h00 Messe
Dimanche 26	9ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl., Mm. de Ste Anne Mère de la B. V. M. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Dimanche 2 août	10ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée ; Prière des mères de famille pour les vocations ; 2è quête de fonctionnement pour le prieuré
Dimanche 9	11ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Samedi 15	Assomption de la Très Ste Vierge, 1e cl. 09h00 Confessions -10h00 Messe chantée suivie de la procession
Dimanche 16	12ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl., Mm. de St Joachim Père de la B. V. M., Conf. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Samedi 22	Fête du Cœur Immaculé de Marie, 2e cl. 17h30 Confessions -18h00 Messe
Dimanche 23	13ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Dimanche 30	14ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée
Vendredi 4 septembre	Messe du Sacré-Cœur 17h00 Heure Sainte -18h00 Messe lue
Samedi 5	Messe du Cœur Immaculé, Mm. de St Laurent Justinien, Ev. et Conf. 17h30 Confessions -18h00 Messe suivie du quart d'heure de méditation
Dimanche 6	Solennité de St Pie X, Pape et Conf., 2e cl., Mm. de 15ème Dimanche après la Pentecôte 09h00 Confessions -09h30 Chapelet -10h00 Messe chantée ; Prière des mères de famille pour les vocations ; 2è quête de fonctionnement pour le prieuré

Juillet-Août 2026

Annonces complémentaires :

- Intention de la Croisade Eucharistique du mois de juillet : pour les agonisants
- Intention de la Croisade Eucharistique du mois d'août : pour ceux qui sont tentés par le désespoir
- Prochaine messe à Fontpeyrine : samedi 2 juillet, messe à 10h30.
- Prochaine récollection : Les récollections reprendront à la rentrée scolaire.

Règlement

La vérité rend libre dit l'apôtre St Jean. Car cette liberté est nécessaire pour aimer Dieu. Or bien que cela apparaisse simple et désirable, en réalité très peu jouisse réellement de cette liberté. La raison vient d'un obstacle à l'acquisition, non des vérités de l'ordre naturel, mais de la Vérité divine, principe de toutes les autres, et qui elle seule permet d'aimer le divin sans que personne ne puisse nous l'empêcher. Ce n'est pas la quantité de science humaine qui permet d'atteindre la sagesse incréée. Un cerveau gavé d'informations étrangères au salut de son âme se rend encore plus imperméable à la lumière supérieure de la foi. Du reste, cet engorgement d'idées condamne bien souvent à suivre le courant d'idées mondaines à l'encontre de la paix intérieure. Cette véritable servitude de l'esprit éteint même tout désir de connaître et d'aimer Dieu.

L'obstacle ne vient pas nécessairement des connaissances en elles-mêmes mais de leur manque d'ordre à un principe unificateur. A quoi sert de connaître tous les événements qui se passent dans le monde, si c'est pour se disperser entre anxiété et exaltation sans aucune élévation de l'âme. Le propre du sage est justement de tout ordonner à la lumière des principes supérieurs. N'y arrive que celui qui a réussi à régler toutes les autres facultés dont dépend son intelligence, des sens externes jusqu'à sa volonté. Car il suffit d'une seule dépendance à une créature pour empêcher l'intelligence d'accéder aux vérités supérieures. Paradoxalement n'est libre que celui qui s'impose de lui-même une règle de vie unissant toute ses affections au service de la foi. Le fruit immédiat est la charité, l'amour le plus libre qui soit.

Le prix de la liberté est donc une règle de vie inspirée par le Sauveur. Quels que soient les soucis accaparants du devoir d'état, cette règle les consacre à Notre-Seigneur qui les transforme en occasion de mérites surnaturels. Autant le devoir d'état subi par nécessité est une prison spirituelle, autant le devoir d'état consacré devient la voie de sanctification.

Si nous sommes écrasés malgré nous par le poids de la journée, la règle nous maintient dans le flux de la grâce qui nous permet de nous surpasser. Par exemple, le soir quand vient le temps du repos, le fait de s'imposer de faire sa prière prescrite par le règlement, octroie des grâces insignes. Cet exploit qui peut se répéter quotidiennement développe la force d'âme contre la langueur du péché. Il faut bien acquérir ce supplément de force pour s'arracher effectivement à la pesanteur de la vie corporelle.

Après avoir vu la nécessité d'un règlement, comment pouvons-nous le mettre en place ? Nous avons compris que l'activité phare est la contemplation de Dieu, quelle que soit notre vocation dans le monde. Elle s'obtient par une relation exclusive avec notre Père, dans la prière. Cette dernière doit revêtir la première importance. Bien qu'elle ne prenne que peu de temps, sa priorité marquera la qualité de notre vie. Mais elle devient vite stérile si elle n'est pas nourrie par une lecture spirituelle qui s'inscrit aussi dans l'emploi du temps. D'autre part il y a des activités qui nous sont imposées par notre état, et donc voulues par la Providence. Inscrivons-les comme des activités méritoires à part entière ! Puis il y a du temps perdu dans ce qui nous semble être une détente facile et anodine. Certes la détente est indispensable et même à prévoir, mais elle doit être choisie et mesurée pour éviter de devenir une servitude. Celui qui, dès qu'il a une envie de « décompresser », se rabat sur son écran fétiche, a peu de chance d'en ressortir plus fort pour continuer son devoir d'état. L'addict se substitue alors à la liberté. Et cela touche toutes les générations. La suppression de l'usage de l'écran en dehors des nécessités réelles du travail s'impose et fait gagner du temps, de la vertu et de la disponibilité pour le prochain. Vu l'ampleur de l'enjeu, il est bon de prendre du temps pour bien gérer son temps et gagner l'éternité.

Bref, l'élaboration d'un bon emploi est indispensable pour mettre de l'ordre aussi bien dans nos activités que dans nos relations avec Dieu et le prochain. Cet ordre est garant de vivre sous la lumière divine. Il consacre chaque instant de notre existence à l'amour de Dieu.